23-27 octobre 2017, Douala - Cameroun

Formulaire d'inscription de l'Exposant du PFBC – Hôtel Sawa

Pour s'inscrire comme **Exposant** de la **17**^{ième} **Réunion des Parties au Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)**, veuillez remplir ce formulaire et le retourner par courriel à <u>decoralia.events@yahoo.fr</u> avec en Jacquelinedenisemanga@yahoo.fr; and registration@pfbc-cbfp.org avant le **17** octobre **2017**.

Veuillez noter que tous les participants à la Réunions des Parties, y compris les exposants, <u>sont tenus de s'inscrire</u> <u>pour prendre part.</u> Cette exigence est gratuite et se fait en suivant le lien ci-après sur notre site web (http://ccr-rac.pfbc-cbfp.org/accueil.html).

Votre PACK EXPOSANT comprends:

- Un kiosque dans la zone d'exposition (un comptoir, une table, des chaises, un présentoir de prospectus, une prise électrique et deux éclairages) ;
- Votre logo (avec un lien vers votre site web) sur le site du PFBC;
- La possibilité d'organiser un évènement parallèle (disponibilité limitée) ;
- Appui et accès aux relations publiques ;
- Assistance et appui logistique (dans les préparatifs et pendant l'évènement).

Coût du PACK EXPOSANT : 745 EUR (490.000 FCFA)

 ☐ Je souhaite souscrire à un PACK EXPOSANT. Veuillez envoyer une facture à l'adresse ci-dessous ☐ J'ai lu et bien compris les modalités du présent Accord 	
Titre	
Nom	Prénom
Poste/Fonction	
Institution/Société	
Adresse	
Pays	
Téléphone	Fax
Courriel	

Modalités

- Les packs exposant ne seront confirmés que sur réception du paiement. Paiement exclusivement par virement bancaire et Transfert.
- Les partenaires de l'événement se réservent le droit de rejeter l'offre de parrainage.
- Les partenaires de l'événement se réservent le droit de modifier les détails de l'événement si nécessaire, même si nous nous efforcerons de limiter tous les changements au minimum. Nous vous informerons dès que possible des modifications importantes, par exemple les changements de nom ou de date.
- Une fois que le formulaire d'inscription a été signé, si vous décidez ultérieurement pour quelque raison que ce soit de vous retirer de l'événement ou de réduire votre engagement d'origine, vous nous en informerez par écrit et serez tenu de payer les frais d'annulation suivants :

A. Les annulations reçues moins de 2 (deux) semaines avant l'événement ne feront l'objet d'aucun remboursement (0 %).

- Si un exposant n'a pas payé le montant intégral avant l'événement, Decoralia, au nom des partenaires de l'événement, sera libre d'attribuer l'espace à un tiers, sans être tenu de payer une contrepartie ou d'effectuer un remboursement à ce titre.

Force Majeure

Aucune des parties ne sera tenue pour responsable en cas de non-respect de ses obligations liées au présent Accord en raison d'événements indépendants de son contrôle raisonnable, y compris, mais sans s'y limiter, des grèves, des émeutes, des guerres, des incendies ou toute autre variable étrangère indépendante de la volonté de l'organisateur.